

Le 30 avril 2020

Code FRQS : 290719 Caneparo Christophe\_lettre

No dossier : 290719

**Monsieur Christophe Caneparo**  
christophe.caneparo.1@ulaval.ca

**Programme :** Programme de bourses de formation de doctorat  
**Titre du projet :** Reconstruction d'un urètre fonctionnel autologue par génie tissulaire  
**Directeur (s) de recherche :** Monsieur Stéphane Bolduc  
Madame Julie Fradette  
**Milieu de formation :** Centre de recherche du CHU de Québec-Université Laval

Monsieur,

À l'occasion de sa dernière réunion, le Conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS) a procédé à l'attribution des bourses de formation pour l'exercice financier 2020-2021. Nous avons le plaisir de vous annoncer que le FRQS a approuvé l'octroi d'une bourse pour appuyer la demande énoncée ci-dessus.

#### RÉPARTITION DE LA BOURSE

Année	Période d'octroi	Montant
1 <sup>re</sup> année	La bourse doit débiter en mai 2020 (session d'été), en septembre 2020 (session d'automne) ou en janvier 2021 (session d'hiver)* <b>Si le programme d'études est déjà en cours en mai 2020, la bourse devrait débiter en mai 2020**</b>	21000,00 \$
2 <sup>e</sup> année	En continuité des versements de l'année précédente	21000,00 \$
3 <sup>e</sup> année	En continuité des versements de l'année précédente	21000,00 \$
4 <sup>e</sup> année*** 2 sessions admissibles****	En continuité des versements de l'année précédente	14000,00 \$

\*Dans le cas où la bourse ne débute pas en mai 2020 mais que le programme d'études est déjà en cours, un nouveau calcul, à la baisse, devra être effectué sur la base du nombre de sessions terminées au début réel de la bourse (non applicable à la session d'été 2020 dans le contexte COVID-19).

\*\*Dans le contexte COVID-19, vous pouvez quand même débiter votre bourse en Mai ou la reporter en Septembre, sous certaines conditions (voir ci-dessous) et sans pénalité.

\*\*\*Le versement de la 2<sup>e</sup> session de la 4<sup>e</sup> année est conditionnel au dépôt initial de la thèse avant la fin de la 2<sup>e</sup> session (preuve de dépôt à l'université).

\*\*\*\*Nombre maximum de 15 sessions d'étude atteint.

Vous devez nous aviser via la section « *En tant que candidat ou titulaire / Gérer mon financement* » de votre portfolio électronique FRQnet **dans les 30 jours de la présente**, de votre intention d'accepter ou de refuser la bourse (voir l'encadré « Instructions » ci-dessous pour plus d'informations). Cette offre d'octroi est assujettie au respect des conditions énoncées dans la présente lettre, de même qu'aux « conditions d'acceptation », présentées dans la section *Gérer mon financement* de votre portfolio électronique FRQnet.

Vous trouverez les documents relatifs à l'évaluation de votre dossier dans votre portfolio électronique à la section « *En tant que candidat ou titulaire / Mes formulaires* » sous *Documents attachés par l'organisme.* »

## REMARQUES

- Si vous êtes titulaire d'une bourse de formation d'un autre organisme avec évaluation par comité d'experts en 2020-2021 et que la bourse est moindre que celle du FRQS, vous êtes admissible à recevoir la différence entre les deux. Vous devez nous faire parvenir copie de la notification de cet octroi.
- D'ici la fin de la 1<sup>re</sup> année, si ce n'est déjà fait, le FRQS s'attend à ce que vous vous conformiez aux règles en matière d'éthique prescrites au présent programme à la section « *Formation de base en éthique de la recherche* ».
- Les montants indiqués sont mentionnés à titre indicatif seulement. Ceux-ci peuvent être modifiés en tout temps par le Conseil d'administration du FRQS, sans préavis, en fonction notamment, de ses priorités stratégiques et des crédits qui sont alloués annuellement au FRQS par l'Assemblée nationale du Québec.
- Le FRQS requiert que sa contribution financière soit reconnue dans toute publication et document officiel réalisé grâce à cet octroi.
- Ce programme ne bénéficie pas du montant versé par le FRQS pour couvrir les frais indirects de recherche des établissements.
- La personne titulaire de l'octroi s'engage à fournir un rapport final selon les directives et échéance indiquées par le FRQS.

**VEUILLEZ NOTER QU'IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE FAIRE PARVENIR COPIE DE CETTE LETTRE À VOTRE OU VOS DIRECTEUR(S) DE RECHERCHE ET AUX AUTORITÉS UNIVERSITAIRES CONCERNÉES.**

<b>CONDITIONS et/ou PARTICULARITÉS POUR LA GESTION DE VOTRE BOURSE</b>	
<b>1<sup>re</sup> année de bourse</b>	<p>Pour débiter votre bourse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Confirmation d'inscription par l'université via le portail FRQnet ou preuve d'inscription officielle du bureau du registraire à un programme de doctorat à chaque session (non requise à la session d'été 2020 dans le contexte COVID-19)</li> </ul> <p><b>*Note pour le 1<sup>er</sup> versement si votre bourse débute en mai :</b> Étant donné le volume important de dossiers à traiter, notez que le 1<sup>er</sup> versement pourrait être fait à la mi-juin.</p>
<b>2<sup>e</sup> année de bourse</b>	<p>Pour débiter les versements de la 2<sup>e</sup> année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Confirmation d'inscription par l'université via le portail FRQnet ou preuve d'inscription officielle du bureau du registraire à un programme de doctorat à chaque session</li> <li>- Confirmation de la part du directeur mentionnant que l'étudiant est toujours sous sa supervision</li> <li>- Certifications de formation en éthique (niveaux 1 et 3) s'il y a lieu par courriel en 1 seul PDF</li> </ul>
<b>3<sup>e</sup> année de bourse</b>	<p>Pour débiter les versements de la 3<sup>e</sup> année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Confirmation d'inscription par l'université via le portail FRQnet ou preuve d'inscription officielle du bureau du registraire à un programme de doctorat à chaque session</li> <li>- Confirmation de la part du directeur mentionnant que l'étudiant est toujours sous sa supervision</li> </ul>

<b>4<sup>e</sup> année de bourse</b>	<p>Pour débiter les versements de la 4<sup>e</sup> année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Confirmation d'inscription par l'université via le portail FRQnet ou preuve d'inscription officielle du bureau du registraire à un programme de doctorat à chaque session</li> <li>- Confirmation de la part du directeur mentionnant que l'étudiant est toujours sous sa supervision</li> </ul> <p>Le versement de la 2<sup>e</sup> session de la 4<sup>e</sup> année est conditionnel au dépôt initial de la thèse avant la fin de la 2<sup>e</sup> session (preuve de dépôt à l'université).</p>
<p><b>Rappel :</b> À défaut de recevoir tous les documents exigés dans les deux mois suivants le début de la session et qu'aucune demande de report n'a été reçue, le FRQS annule le versement de cette session. Le FRQS met fin à la bourse si les versements doivent être annulés pour deux sessions consécutives, en raison de documents manquants (non applicable à la session d'été 2020 dans le contexte COVID-19).</p>	

Si vous avez des questions à propos du processus de sélection, du paiement ou de l'administration de votre bourse, veuillez vous adresser à Madame Valérie Kathleen Leong, responsable du programme ([valerie.leong@frq.gouv.qc.ca](mailto:valerie.leong@frq.gouv.qc.ca)).

Permettez-moi de vous souhaiter un franc succès dans votre formation de recherche.



Carole Jabet Ph.D.  
Directrice scientifique du FRQS

<p><b>Instructions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour accepter ou refuser cette bourse, rendez-vous dans votre <a href="#">Portfolio électronique du FRQS</a> à la section « <b>Gérer mon financement</b> », sous <b>En tant que candidat ou titulaire</b>. N'oubliez pas de <b>TRANSMETTRE</b> votre décision.</li> <li>• Un lien vers une capsule vidéo expliquant la façon de procéder, est disponible sous « Documents » (barre de navigation bleue dans le Portfolio).</li> </ul>
---



# Information détaillée

[← Retourner à l'interrogation](#)

## Avis

L'information est fournie dans la langue dans laquelle le ou la bénéficiaire l'a présentée.

### Titre du projet :

Tissue Engineering of a functional Urethra for Autologous Reconstruction.

### Chercheur principal :

Bolduc, Stéphane

### Co-chercheurs :

Fradette, Julie

### Directeur(s) de recherche :

S/O

### Établissement payé :

Université Laval

### Établissement de recherche :

Université Laval

### Département :

Surgery

### Programme :

Subvention Projet

### Concours (année/mois) :

201709

### CEP désigné :

Génie biomédical

### Institut principal :

Appareil locomoteur et arthrite

**Thème principal :**

Recherche biomédicale

**Durée (année/mois) :**

4 ans 0 mois

**Contribution des IRSC :****Donateurs :****Montant :**

562 276\$

**Équipement :**

0\$

**Contribution du partenaire externe :****Nom du partenaire :**

S/O

**Montant :**

S/O

**Équipement :**

S/O

**Partenaire du candidat à l'externe :****Nom du partenaire :**

S/O

**Montant :**

S/O

**Équipement :**

S/O

**Partenaire externe (en nature) :****Nom du partenaire :**

S/O

**Montant :**

S/O

**Équipement :**

S/O

**Mots clés :**

Adipose-Derived Stem/Stromal Cells; Animal Model; Cell Culture; Endothelial Cells; Extracellular Matrix; Fibroblasts; Mechanical Resistance; Tissue Engineering; Urethra; Urothelial Cells

**Résumé :**

Urologic patients often present congenital/acquired pathologies requiring surgical reconstruction but it has been a challenge due to the limited availability of tissues, especially for the urethra. Therefore, it represents a major public health issue because nearly 2% of men will suffer from these pathologies and it has significant psychological impact. Interestingly, tissue engineering is a developing field that aims to replace or regenerate these dysfunctional tissues. In urology, bladder reconstruction has been the main topic of research and we have been part of that endeavour for the last 12 years. We are also interested in urethral tissue engineering, a field that have been under researched. Through collaborations, a genitourinary tubular graft was successfully assembled. It became obvious to use this tubular urological tissue as a urethral substitution model. In this project, we will evaluate the use of a tissue-engineered graft for urethral reconstruction. The reconstructed urethra should provide a better surgical material for the correction of complicated anomalies. We will test the construct in a rabbit model. The development of autologous urethras reconstructed by tissue engineering would be a major advance in the field of urology and would have a considerable clinical impact given the complications encountered in clinical practice.

[← Retourner à l'interrogation](#)

**Version :**

20210708.1



**ThéCell: Le réseau de thérapie  
cellulaire et tissulaire du FRQS**

Québec, 2 avril 2015

Objet : Projets structurants 2015

Docteur Bolduc,

J'ai le plaisir de vous annoncer au nom du Réseau de thérapie cellulaire et tissulaire et de son comité de direction, que le projet structurant dont vous êtes le chercheur responsable : « Correction des courbures péniennes par génie tissulaire. » a été sélectionné pour être financé par notre réseau. Vous recevrez un montant de \$13 250,00 pour le fonctionnement et \$13 000,00 pour une bourse d'étudiant et ce, pour une période d'un an (1er avril 2015 au 31 mars 2016).

Le financement vous sera transmis en plusieurs versements qui commenceront après réception des informations nécessaires au transfert de l'argent à votre institution (nom de l'institution pour le libellé du chèque, numéro du compte, nom du responsable du compte) ainsi que l'adresse précise et dans les cas où c'est possible, veuillez préciser le nom d'une personne qui apparaîtra après la mention A/S. Dans le cas où vous préféreriez procéder par transfert interinstitutionnel, vous n'avez qu'à nous donner les informations exactes pour que les transferts se fassent adéquatement.

Si la bourse de formation et le budget de fonctionnement doivent être envoyés à deux institutions différentes, veuillez nous envoyer les informations pour chacun des deux transferts d'argent en bien spécifiant quelle institution reçoit la bourse de formation et laquelle reçoit le budget de fonctionnement.

Vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2015 pour faire parvenir au secrétariat du réseau, par courriel à [reseauthecell@chg.ulaval.ca](mailto:reseauthecell@chg.ulaval.ca) et en copie conforme à [danielle.boucher.cha@ssss.gouv.qc.ca](mailto:danielle.boucher.cha@ssss.gouv.qc.ca) les informations nécessaires au versement des fonds. Passé ce délai, l'offre de subvention sera annulée. Le texte court que vous nous avez transmis sera publié sur le site web du réseau ThéCell.



**ThéCell: Le réseau de thérapie  
cellulaire et tissulaire du FRQS**

Il est important de noter que le réseau exige un retour sur les projets structurants retenus. En conséquence, **en acceptant le support du réseau vous vous engagez à fournir le suivi indiqué ci-dessous.**

\*Le support du réseau ThéCell FRQS devra être reconnu sur toutes les publications et les présentations (orales ou affiches) qui émaneront du projet selon la mention suivante : subventionné par le Réseau ThéCell du Fonds de recherche du Québec –Santé (FRQS); ou supported by Réseau ThéCell du Fonds de recherche du Québec –Santé (FRQS). Une copie des publications / résumés devra être envoyée au secrétariat du réseau.

\*Un rapport scientifique de la recherche sur les progrès accomplis devra être remis pour le 5 mars 2016. Un comité scientifique externe évaluera votre projet vers la fin de la période pour déterminer si le projet sera financé pour une autre année.

Un rapport financier de l'institution détaillant l'usage des fonds alloués pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016, ce rapport devra nous être envoyé au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2016.

\*Dans ces rapports le réseau devra être tenu informé de tous les effets leviers (bourses, subventions, etc.) que notre appui pourrait engendrer.

\*Si vous êtes dans l'impossibilité de dépenser les fonds avant le 31 mars 2016 ou de poursuivre le projet, veuillez nous en aviser pour que nous redistribuions les fonds.

\*Finalement, veuillez prendre note que vous, ou un de vos collaborateurs ou étudiant, devrez présenter les progrès réalisés aux prochaines réunions annuelles du réseau ThéCell.

Nous vous rappelons que les octrois sont fonction des crédits alloués par l'Assemblée nationale du Québec et par conséquent le montant des subventions accordé peut être modifié en tout temps, sans préavis, par décision du Conseil d'administration du FRQS.

Je vous prie d'agréer, docteur Bolduc, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Lucie Germain, Ph.D.  
Directrice du Réseau ThéCell du FRQS

Tél. : 418 990 8255, poste 1696